

Plan de relance Jeunes #1jeune1solution

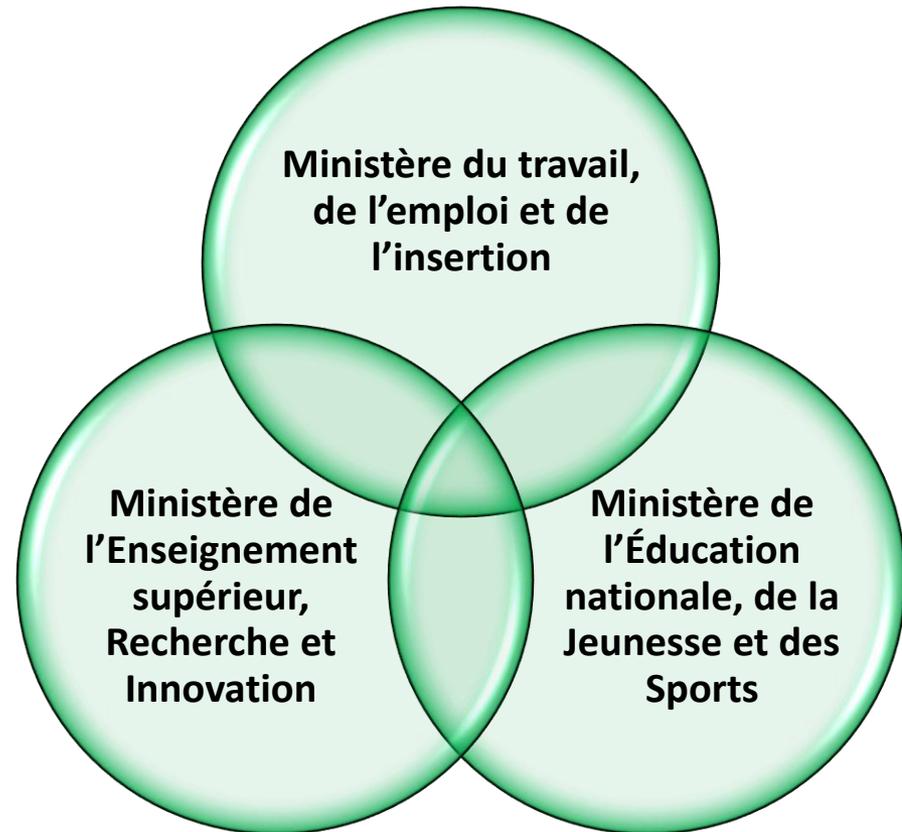


Bureau du CREFOP
du 26 octobre 2020

Un plan interministériel



- ✓ Présenté le 23 juillet 2020
- ✓ Doté de 6,5 milliards d'euros
- ✓ Porté par 3 ministères :



Plan #1jeune1solution inclus dans « France Relance » qui comporte 3 priorités:

❑ L'ÉCOLOGIE

9 grandes thématiques - 30 mesures => **30 Md€**

❑ La COMPÉTITIVITÉ

6 grandes thématiques - 14 mesures => **34 Md€**

❑ La COHESION

8 grandes thématiques - 51 mesures => **36 Md€**

Dont le plan de relance JEUNES annoncé le 23 juillet 2020



8 grandes
thématiques

=>

51 mesures

=>

Coût
36
Md€

- ❑ Sauvegarde de l'emploi
- ❑ Handicap
- ❑ Jeunes (plan *#1jeune1solution* annoncé le 23/07/20)
- ❑ Formation professionnelle
- ❑ Recherche
- ❑ Ségur de la santé
- ❑ Territoires
- ❑ Soutien aux personnes précaires

Plan #1jeune1solution



S'articule autour de 3 axes d'intervention:

Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

Favoriser l'entrée dans l'emploi des jeunes

Accélérer l'embauche des jeunes

Aide à l'embauche pour tout jeune (-26 ans)

embauché entre 1^{er} août 2020 et 31 janvier 2021

4 000 € si CDI ou CDD de 3 mois ou +

Objectif:

2020: 550 000

2021: 110 000

Prime à l'embauche en contrat d'apprentissage

contrat signé entre le 01/07/20 et le 28/02/21

5 000€ si – 18 ans, 8 000€ au-delà

Objectif: 278 000

Prime à l'embauche en contrat de professionnalisation*

contrat signé entre le 01/07/20 et le 28/02/21

5 000€ si – 18 ans, 8 000€ au-delà

Objectif: 100 000

Développer les missions d'utilité sociale

Missions de service civique

140 000 initialement programmées

+ 20 000 en 2020
+ 80 000 en 2021

Objectif : +100 000

Soutien emploi associatif en direction des jeunes

Création d'emplois FONJEP supplémentaires à destination des jeunes

+ 1 000 en 2021
+ 1000 en 2022

Objectif : +2 000

Recrutement en VTE « vert »

Niveau bac + 2
Diplômés depuis – 2 ans

Prime de 4 000 €

Cumulable avec aide à l'embauche jeune de 4 000€

Objectif : +1 000

Aide au recrutement dans le sport

+ 2 500 jeunes (5000 initialement)

2020: + 1 000
2021: + 1 500

Aide 12 000 € /an sur 2 ans

Objectif : +2 500

Aides à l'embauche



Aide à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans

- Gestion de l'aide par l'ASP
- Contrat de travail conclu entre le 01/08/2020 au 31/01/2021 pour un jeune de moins de 26 ans
- Toutes les entreprises sont éligibles
- CDI ou CDD d'au moins 3 mois pour un salaire jusqu'à 2 fois le smic

Aide aux employeurs d'apprentis

- Pas cumulable avec l'aide à l'embauche d'un jeune
- Gestion de l'aide par l'ASP
- Contrat de travail conclu entre le 01/07/2020 au 28/02/2021
- Toutes les entreprises sont éligibles (respect de certaines conditions pour les entreprises + 250 salariés)

Aide aux employeurs de contrats professionnalisation

- Gestion de l'aide par l'ASP
- Contrat de travail conclu entre le 01/07/2020 au 28/02/2021 avec un jeune de moins de 30 ans
- Toutes les entreprises sont éligibles (respect de certaines conditions pour les entreprises de plus de 250 salariés)

Aménagement de certaines aides:

L'Agefiph a revalorisé ces aides aux entreprises pour:

- Signature d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation d'une personne en situation de handicap : jusqu'à 4 000€ pour l'embauche d'un apprenti, jusqu'à 5 000€ pour un contrat de professionnalisation. Cumul avec les aides de l'Etat possible.
- Embauche d'un salarié en situation de handicap dont le contrat de professionnalisation ou d'apprentissage est en cours d'exécution au 31 août 2020: Concerne entreprise -250 salariés. De 1 500€ à 2 500€ pour contrat d'apprentissage, de 1 500€ à 3 000€ pour contrat de professionnalisation.

Le dispositif « emplois francs » va être aménagé prochainement : « emploi franc + » revalorisation de l'aide versée pour embauche d'un jeune résidant en QPV.

L'aide se déploiera jusqu'au 31 janvier 2021.

Axe 2: la formation



Orienter et former vers les secteurs et les métiers d'avenir : Jeunes sans qualification ou en échec

**Mobilisation
du PIC
au travers
des PRIC**

**Développer
les
formations
secteurs
santé et soin**

**Formations
numériques**

**Parcours
spécialisés
pour les
décrocheurs de
16 à 18 ans**

Revalorisation
de la
rémunération
des stagiaires
de la formation
professionnelle

16-18 ans :
200€/mois

18-25 ans :
500€/mois

(cf. offre de la
Région
Normandie)

**100 000 nouvelles
formations
qualifiantes ou pré-
qualifiantes**

Enveloppe
complémentaire de
38,8 M€ soit
5 548 parcours en +
en Normandie

Objectif: + 100 000

**Doublement sur 5
ans des capacités de
formation infirmiers,
auxiliaires de vie et
aides soignants**

Dès septembre 2020
en Normandie +5% de
format° d'infirmiers

**Objectif: + 6 000
infirmiers +10 000
aides soignants**

**Création du Pass
numérique vers
l'emploi**

formations
certifiantes

5 000 en 2020
10 000 en 2021

Objectif: 15 000

**Formations
numériques pour
les jeunes non
qualifiés**

proposées par la
Grande Ecole du
Numérique

2021: 20 000
nouvelles formations

**Accompagnement
de jeunes
décrocheurs dans la
création de leur
parcours
professionnel**

Parcours de 4 mois
Porté par l'AFPA

objectif:
2020: 5 000
2021: 30 000

Orienter et former vers les secteurs et les métiers d'avenir : Jeunes lycéens ou étudiants

Places supplémentaires pour lycéens et étudiants

Formations universitaires supplémentaires

+10 000 places:
4 000 en licence
3 800 en formations paramédicales
2 000 formations professionnalisantes (1 an)
+ 10 000 rentrée 2021

Développement des campus connectés

+ 20 campus en 2020
+ 100 campus en 2021

Des places supplémentaires pour la poursuite d'études en BTS et en CAP

+ 5 700 en BTS
+ 3 600 en CAP
+ 2400 en CAP en 1 an

Un CAP en 3 ans pour les élèves en difficulté en fin de 1ère année

4 800 élèves attendus

Doubler le nombre d'élèves bénéficiaires des cordées de la réussite

+ Fusion du dispositif avec les parcours d'excellence

Objectif: 180 000 bénéficiaires

Tickets U à 1€ pour étudiants boursiers

Gel des droits d'inscription en 2020

Bourses indexées sur l'inflation

Renforcement des prêts études garantis par l'Etat pour 58 000 jeunes

Axe 3: l'insertion



Accompagner les jeunes autour d'un parcours d'insertion « sur mesure »

Renforcement des dispositifs d'inclusion durable dans l'emploi

Accompagner les jeunes par le biais du PEC

Objectif :
20 000 en 2020
80 000 en 2021

Mobilisation du Contrat Initiative Emploi « CIE jeunes »

Objectif :
10 000 en 2020
50 000 en 2021

Parcours en SIAE pour l'embauche des jeunes très éloignés de l'emploi

Objectif :
35 000 en 2021

Accompagner la création d'activité

Participation de l'Etat au financement d'accompagnements par les réseaux de jeunes travailleurs indépendants

Objectif 2021:
15 000 jeunes en insertion
2 500 jeunes NEET

Augmentation des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi

Ouverture de places supplémentaires en Garantie Jeunes

objectif :
150 000 en 2021

Augmentation du nombre de places en PACEA

objectif :
420 000 en 2021

Mobilisation des AIJ

Doublement des AIJ engagés par Pôle Emploi

objectifs
2020: + 70 000
2021: + 140 000

Dispositif SESAME

Doublement du nombre de bénéficiaires sur 3 ans
+ 3 000 nouveaux bénéficiaires sur 3 ans

Objectif: 6 000 en 2022

Mesures pilotées par la Direccte



Les PEC jeunes

- **Objectif 2020** : 20 000 / Objectif 2021: 80 000 (contrat aidé secteur non marchand)
- Objectif régional 2020 : 636 (de mi-août 2020 à fin 2020)
- Réalisation régional

Les CIE

- **Objectif 2020** : 10 000 / Objectif 2021: 50 000 (contrat aidé secteur marchand)
- Objectif régional 2020 : 471
- Réalisation régional à compter de la publication de l'arrêté taux de prise en charge des contrats aidés(12/10/2020)

L'IAE

- **Objectif 2021** : 35 000
- En 2019, toutes structures normandes confondues, sur 16 384 entrées, 0,4 % des bénéficiaires ont moins de 18 ans, 18% ont de 18 à 25 ans (0,4% et 18% au niveau national)

La Garantie Jeune

- **Objectif 2021** : + 50 000 , soit 150 000 jeunes accompagnés
- L'objectif 2020 est de 6 718 entrées en GJ pour la Normandie
- Le taux de réalisation est de 63% au 30/09/20 (59% au niveau national)

Le PACEA

- **Objectif 2021** : + 80 000 , soit 420 000 jeunes accompagnés
- Au 1/10/ 2020, 10 613 entrées PACEA ont été enregistrées en Normandie (contre 9 548 sur la même période en 2019)

Articulation



Le plan jeune doit aussi s'articuler autour des autres dispositifs suivis par la Direccte, notamment:

Emplois francs	<ul style="list-style-type: none">• Accessibles aux jeunes résidant dans un QPV
VTE en territoires d'industrie	<ul style="list-style-type: none">• pas de fléchage selon l'âge ou l'activité mais géographique (en territoire d'industrie)
E2C	<ul style="list-style-type: none">• pour jeunes de moins de 26 ans sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification professionnelle
Parrainage pour l'emploi	<ul style="list-style-type: none">• objectif 2020 de 1 310 entrées en dispositif
EPIDE	<ul style="list-style-type: none">• pour jeunes âgés de 18 à 25 ans révolus, sans diplôme, sans qualification ou en voie de marginalisation
AAP repérage des publics invisibles	<ul style="list-style-type: none">• 6 porteurs intervenant en Normandie
Obligation de formation	<ul style="list-style-type: none">• A partir de septembre 2020, concerne les 16 à 18 ans
AAP 100% inclusion	<ul style="list-style-type: none">• Projets pour lesquels le public jeune est prioritaire



Organisation de la DIRECCTE :

- Au niveau régional :
 - équipe projet autour du référent plan jeunes
 - bilatérale avec DR PE, ARML, CHEOPS, AFPA,
 - bilatérale avec le Conseil régional
 - Bilatérale avec le SGAR
- Au niveau départemental :
 - pilotage et suivi du plan jeunes par le préfet de département
 - Echelon opérationnel : les 17 CATEF normands



Objectifs territoriaux partagés 2021 :

Engagement des territoires sur les dispositifs portés par le plan de relance Jeunes selon leur situation économique

Définition de la méthodologie

Remontée attendue au niveau national : fin décembre 2020